

natura 2000

valorisons et préservons...
la biodiversité de nos territoires !



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Le réseau Natura 2000 a été créé en 1992, avec pour objectif la préservation de la biodiversité et la valorisation des territoires.

Ce réseau européen de sites héberge des espèces et des milieux naturels rares ou menacés. Il regroupe aujourd'hui les 27 états de l'Union Européenne pour un total de 27 000 sites dont 1 753 désignés en France.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est très engagée dans ce réseau avec 136 sites couvrant plus de 14% de son territoire.

Un site Natura 2000 peut être désigné au titre de la directive « Habitats Faune Flore » (on l'appelle ZSC ou SIC) et/ou de la directive « Oiseaux » (on l'appelle alors ZPS).

Castor d'Europe
Castor d'Europe



Sonneur à ventre jaune
Sonneur à ventre jaune



Pic mar



Grand Duc



Martin pêcheur
Martin pêcheur



À chaque site son plan de gestion : le DOCOB

La France a choisi de mettre en place une gestion participative basée sur la concertation et le volontariat. Ainsi, chaque site est doté d'un Document d'Objectifs (DOCOB), élaboré en concertation avec les acteurs concernés (propriétaires, gestionnaires, élus, services de l'État...), réunis au sein d'un Comité de pilotage.



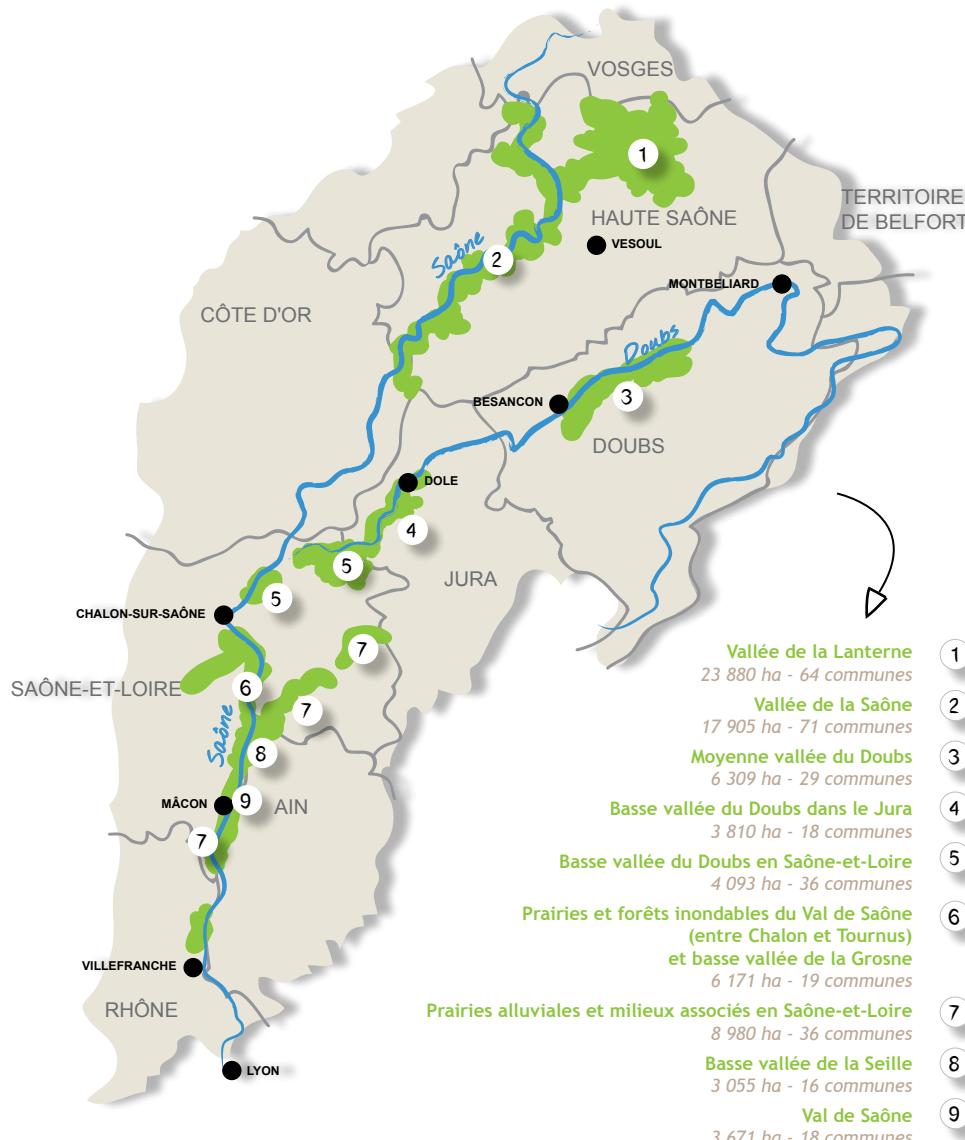
> Animation

= Mise en œuvre des actions proposées dans le DOCOB

- Aide à la mise en place de contrats Natura 2000
- Accompagnement pour l'adhésion à une charte Natura 2000
- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- Communication et pédagogie
- Établissement de bilans
- Propositions pour la mise à jour du DOCOB

L'EPTB Saône et Doubs, structure animatrice sur les bassins de la Saône et du Doubs

L'EPTB Saône et Doubs intervient sur 11 sites Natura 2000 des vallées de la Saône, du Doubs, de la Seille, de la Lanterne, et de la Grosne, ce qui représente un territoire d'intervention de près de 80 000 hectares et 300 communes...



S'impliquer dans la gestion

> quels outils et quelles aides possibles ?

Chaque propriétaire ou ayant droit sur des parcelles situées dans le périmètre Natura 2000 est libre d'adhérer à cette démarche basée sur le volontariat ; différents types d'adhésions sont ainsi proposées...

> le Contrat Natura 2000

Il est signé entre l'Etat et l'exploitant d'une parcelle (Collectivité, Syndicat, forestier, privé...) pour une durée de 5 ans. Il permet au signataire de recevoir une aide financière pour des actions de gestion adaptées et conformes aux orientations du Docob. Un cahier des charges définit les modalités et les prestations à fournir.

Exemples :

Restauration de mares forestières, création d'ilots de sénescence en forêt, restauration de zones humides, chantier d'élimination d'espèce indésirable...



> les mesures agro-environnementales (MAEC)

Réserverées aux exploitants agricoles, ces mesures fonctionnent de la même manière que les contrats Natura 2000, mais concernent uniquement les parcelles éligibles à la PAC.



Exemples :
Fauche tardive, entretien des haies, reconversions de cultures en prairies, adaptation de la pression de pâturage...



> la Charte Natura 2000

Cette charte contient des engagements de gestion courante et durable du site. Elle valorise les pratiques respectueuses des espèces et habitats naturels de la zone. L'adhésion à la charte peut se faire pour une période de 5 ou 10 ans. Elle ne donne pas droit à une contrepartie financière mais le contractant peut bénéficier d'avantages fiscaux.

Le site de la Moyenne Vallée du Doubs

Le site de la Moyenne Vallée du Doubs s'étend sur 28 communes, incluant le Marais de Saône, la vallée du Doubs de Montfaucon à Hyèvre-Paroisse, et la vallée du Cusancin.

Ici, la vallée se resserre et se trouve dominée par de denses boisements et un réseau de falaises calcaires.



Carte d'identité du site

- diversité des habitats et des habitants -

Falaises calcaires

Faucon Pèlerin, Grand Duc d'Europe

Milieux forestiers

Milan Royal, Pic Cendré, Pic Mar, Pic Noir, Lynx

Grottes, cavités souterraines, anciennes mines, arbres remarquables

cortège de Chauves-souris (18 espèces sur les 34 présentes en France)

Prairies et pelouses

Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu

Zone humide du Marais de Saône

Amphibiens, insectes et mollusques

Lit et berges des rivières (Doubs, Cusancin)

Martin-pêcheur, Bouvière, Chabot, Harle bièvre et Castor d'Europe

Sources pétrifiantes (Tufs) et biodiversité associée



> Les objectifs du site

- ➔ Conserver les ripisylves
- ➔ Préserver les milieux remarquables
- ➔ Informer, sensibiliser, mobiliser (...)
- ➔ Restaurer et protéger les zones humides
- ➔ Veiller à la conservation des pelouses sèches
- ➔ Maintenir et restaurer les boisements naturels
- ➔ Promouvoir une gestion extensive des prairies naturelles
- ➔ Améliorer la connaissance écologique, assurer une veille environnementale

Quelques exemples de réalisations

> mise en place d'un îlot de sénescence à Vaire

Mis en place en 2013 par un groupement forestier, cet îlot de sénescence de 11,3 hectares permet d'améliorer la biodiversité forestière en augmentant la quantité de bois mort et le développement de vieux bois. Pour cela, les pratiques sylvicoles ont été stoppées pour au moins 30 ans, et le porteur de projet a reçu une indemnisation.

Indemnisation : 44 000 €



> protection d'une colonie de chauves-souris à Montfaucon

Réalisée en 2017, l'action a consisté à mettre en protection physique un site militaire souterrain qui accueille une colonie de Grand Rhinolophe, mise en danger par la fréquentation. Le projet est porté par la commune de Montfaucon et les travaux ont été réalisés hors des périodes de présence des chauves-souris dans le gîte.



Coût total : 8 000€

Subvention : 6 400€

Partenaires : CPEPESC, EPTB



> restauration d'une forêt alluviale à Ougney-Douvot

Porté par la commune d'Ougney-Douvot, les travaux ont consisté à restaurer 7 hectares de forêt riveraine du Doubs par deux actions :

- éliminer un peuplement forestier artificiel (débardage à cheval) ;
- replanter les essences adaptées pour permettre ainsi l'installation d'une forêt humide d'intérêt prioritaire.

Projet réalisé en 2014.

Cout total : 42 000 €

Subvention : 34 000 € / Partenaires : ONF, EPTB



> évolution des pratiques agricoles

Depuis 2012, et en présence d'enjeux de biodiversité, des mesures agro-environnementales (MAEC) en faveur du maintien ou de la mise en place d'une gestion extensive des zones de prairies et pelouses sont contractualisées sur le site. Les actions indemnisées sont principalement la fauche tardive, le pâturage extensif et l'absence de fertilisation.

*MAE signées depuis 2012 : 53 000 € /
100 ha (13% de la surface éligible)*



> découverte du patrimoine naturel du site Natura 2000

Plusieurs fois par an, l'EPTB organise des sorties nature sur le territoire des 28 communes du site Natura 2000, pour permettre aux habitants d'aller découvrir la biodiversité locale : oiseaux, chauves-souris, reptiles, amphibiens, mammifères terrestres, plantes...



*Sorties gratuites et ouvertes à tous
Partenaires : EPTB, LPO Franche-Comté,
CPEPESC Franche-Comté*

Contact

EPTB Saône et Doubs

Samy SEINERA - Animateur Natura 2000

10 avenue Georges Clémenceau - 25000 BESANÇON

03 81 87 00 02 03 85 22 73 45 samy.seinera@eptb-saone-doubs.fr

www.eptb-saone-doubs.fr/le-reseau-natura-2000 | eptb-saone-doubs.n2000.fr

